

Initiatives ministérielles

maintenant le courage d'oser me demander de dire quelque chose de substantiel en 30 secondes. Je me réjouis de ce qu'il n'ait pas essayé de m'humilier. Je suis sensible ces jours-ci, mais je le crois sur parole.

Il a tenté de démontrer la différence entre les réformistes et les libéraux, mais je vais l'exprimer plus clairement à son intention. Nous ne pensons pas que nous devrions laisser des gens mourir parce qu'ils sont pauvres.

M. Epp: Nous non plus.

M. Simmons: Je l'aurais pourtant juré.

Ces programmes répondent à un besoin. Malgré que le député soit peut-être, de son propre aveu, vieux, décrépité et ainsi de suite, il mystifie la Chambre. Il peut se rappeler l'époque où il y avait des programmes. Quand est-il né? Bien sûr que l'assurance-chômage existait quand il était jeune. Bien sûr que la sécurité sociale existait. Il ne devrait pas induire la Chambre en erreur. Ces programmes n'ont pas été institués par le gouvernement actuel ni par le gouvernement précédent. Ils sont en place depuis plusieurs décennies. Le régime d'assurance-chômage a près d'un demi-siècle.

• (1305)

M. Epp: Plus que cela.

M. Simmons: Un peu plus. Le député est mon aîné, et je ne devrais pas essayer de lui faire la leçon en public, mais je tiens à lui signaler qu'il n'a pas besoin de dire des faussetés pour prouver ce qu'il avance. Il est faux de prétendre que ces programmes sont récents. Ce n'est tout simplement pas vrai. Ces programmes étaient en place lorsqu'il était bébé.

Le vice-président: Le député de Burin—Saint-Georges a qualifié un autre député de vieux et décrépité. J'ai peut-être mal saisi, mais citait-il le député qui vient de parler en utilisant ces épithètes? Sinon, j'aimerais que le député ne décrive aucun de ses collègues comme étant vieux et décrépité.

M. Simmons: Monsieur le Président, pour faire valoir mon point de vue, j'ai eu recours à une certaine licence poétique en parlant de l'un des députés les plus virils et les plus jeunes de la Chambre.

M. Epp: Monsieur le Président, pour ce qui est des allusions à mon âge, les qualificatifs mature et sage conviendraient mieux que vieux et décrépité. En réponse à ce que vient de dire le député, je tiens à préciser que je ne suis pas vieux au point d'être né avant l'instauration de ces programmes. Je crois qu'ils sont entrés en vigueur lorsque j'étais jeune. Cependant, ils n'étaient certainement pas aussi envahissants et omniprésents qu'aujourd'hui. C'est là la différence.

Le régime d'assurance-chômage était alors fort modeste, et tout le monde travaillait. Nous avons maintenant un régime envahissant, et le taux de chômage atteint 12 ou 10 p. 100.

Ce que je voulais dire, c'est que les programmes gouvernementaux ont tellement pris d'expansion et que, partant, les impôts ont tellement augmenté que l'équilibre économique s'en trouve sérieusement ébranlé.

M. Simmons: Monsieur le Président, j'ai deux points à soulever en guise de réponse. D'abord, je suis d'accord avec mon collègue, le député d'Elk Island, pour dire que le gouvernement est trop envahissant. Je suis tout à fait d'accord avec lui. Ensuite, il arrive trop souvent à la Chambre que nous tombions dans ce piège-là. Il s'est senti obligé d'intervenir pour dire que mes propos étaient vides de sens. Sauf le respect que je lui dois, j'estime que le député conviendra, s'il s'arrête à y penser, que j'ai dit plusieurs choses importantes.

J'ai parlé des fondements de l'assurance-chômage et de la Sécurité de la vieillesse. Le député n'est peut-être pas d'accord là-dessus, mais il ne peut pas affirmer que mes propos étaient vides de sens. Qu'il soit d'accord ou non importe peu. Il est tombé dans le piège, et moi aussi dans une certaine mesure, qui consiste à toujours dénigrer nos adversaires.

J'ai essayé d'exposer mon point de vue de la manière la plus courtoise possible pendant mon intervention de vingt minutes sur cet aspect de la réforme sociale. J'ai lié à l'avance le succès ou l'échec de cette dernière à la mesure dans laquelle le gouvernement se mettra à l'écoute de la population.

En somme, ce que j'ai dit le plus brièvement possible et que j'aurais sans doute pu dire encore plus succinctement, c'est qu'aucune décision n'a encore été arrêtée. Je ne suis pas ici pour vous dire que c'est la meilleure chose depuis l'invention du fil à couper le beurre parce que je ne le sais pas moi-même. Nous ne devrions pas tomber dans le piège qui consiste à toujours dénigrer les autres sous prétexte qu'ils siègent en face de nous. Il arrive que je suis d'accord avec le député d'Elk Island pour dire que le gouvernement est trop envahissant. L'un des objectifs de cette réforme est justement de diminuer la taille du gouvernement.

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt l'intervention du député de Burin—Saint-Georges. Ses discours sont toujours très intéressants.

Il a parlé du programme d'assurance-chômage. Je reconnais qu'il est nécessaire d'apporter certains changements à ce programme pour qu'il puisse continuer. Le Parti réformiste a parlé, entre autres, de rendre ce programme plus conforme aux principes d'actuariat. Je voudrais avoir ses commentaires là-dessus.

Le député nous a parlé d'une situation qui s'était produite en rapport avec l'assurance-chômage. Je voudrais aussi porter à l'attention de la Chambre une situation qui est survenue récemment dans ma propre circonscription, Okanagan—Similkameen—Merritt. Un terrible feu de forêt a fait rage dans la région de Penticton pendant les vacances, c'est-à-dire au plus fort de notre saison touristique. Que Dieu bénisse toutes les personnes qui sont venues combattre ce feu de forêt et qui ont tout fait pour